

LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET LES COULÉES DE BOUE : LE FILM !

La lutte contre les coulées de boue et les inondations nécessite l'engagement de tous les acteurs du bassin versant : la commune, les agriculteurs et les habitants.

La commune est le chef d'orchestre pour la mise en place des solutions mais elle peut se faire aider par différentes structures actives sur son territoire.

Ces différentes structures sont :

- la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement/Service Public de Wallonie) pour le diagnostic, les propositions d'aménagement et la concertation.
- le Parc naturel pour la négociation avec les agriculteurs et le suivi de terrain.
- Natagriwal pour conseiller les mesures agri-environnementales aux agriculteurs.
- le Contrat de Rivière pour aider les riverains à se protéger.

Un exemple : Dans le bassin versant de Saint-Maur, une propriété privée a été touchée à plusieurs reprises par les eaux boueuses qui dévalent lors des fortes pluies.

La commune a fait appel à la cellule GISER qui a établi un diagnostic et proposé des aménagements. Le Parc naturel a accompagné la commune pour négocier la mise en place d'aménagements avec les agriculteurs et le propriétaire impacté.



Sur les champs, pour freiner l'eau et favoriser son infiltration, des couverts hivernaux ont été installés, des bandes enherbées semées et une fascine à paille a été construite sur l'emprise communale.

Des travaux ont été effectués par le propriétaire riverain pour améliorer l'évacuation de l'eau vers l'aval.

Pour le bassin versant de Saint-Maur, deux autres acteurs sont intervenus : le bureau d'étude d'IPALLE et la DAFOR (Direction de l'Aménagement foncier rural/SPW) pour la réalisation de 2 zones d'immersion à Willemeau.

Il faut cependant garder à l'esprit que la nature restera toujours la plus forte et que le risque zéro n'existe pas en matière de coulées de boue et d'inondations.

Pour visionner la vidéo:

<https://www.youtube.com/watch?v=3KefzFD8gXQ&feature=youtu.be>



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE BASSINS VERSANTS SUIVIS

29

